



CONSTRUCTION DE DEUX (02) CHAMBRES FROIDES POUR LE STOCKAGE ET LA CONSERVATION DES PRODUITS DE SANTE

N° AON/MSHPCMU/CAB/UCPFM/GC7/2024/034

L'Unité de Coordination des Projets subventionnés par le Fonds mondial (UCP-FM) est l'organe du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle qui est chargé du suivi programmatique et de la gestion financière des subventions publiques du Fonds mondial en Côte d'Ivoire.

1. A cet effet, l'UCP-FM lance le présent avis afin de sélectionner un prestataire pour **la construction de deux (02) chambres froides destinées au stockage et à la conservation des produits de santé** pour le compte de la Nouvelle Pharmacie de Santé Publique (NPSP).
2. Les fonds sont disponibles et les règlements seront effectués dans les meilleurs délais.
3. L'UCP-FM sollicite des offres sous plis fermés ou en version électronique cryptée de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises dans le présent dossier d'appel d'offres.
4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres national en lot unique.
5. Les Candidats doivent télécharger sans frais, le Dossier d'Appel d'Offres disponible sur le site <https://www.ucp-fm.com/marches>.

Pour tout besoin d'informations complémentaires, contacter l'UCP-FM les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures (heures GMT) aux adresses ci-après : **Tél : +225 27 22 42 24 37 ; 01 43 36 35 35, Courriel : procurement@ucp-fm.ci**

6. En référence aux informations détaillées à consulter nécessairement dans le dossier d'Appel d'offres - Section II - Données Particulières de l'Appel d'Offres, les exigences en matière de qualification sont :

Qualifications professionnelles :

Avoir un objet social en rapport avec le présent appel d'offres

Qualification technique :

Avoir mené à bien, depuis le 1^{er} janvier 2020, au moins un (1) contrat de nature similaire notamment la construction de chambre froide à température positive ou négative d'un montant minimum de **treinte millions (30 000 000) Francs CFA**

Qualification financière :

Le Soumissionnaire doit prouver sans réserve, ni conditionnalité par attestation bancaire qu'il a accès à des financements tels que des lignes de crédit bancaire d'au moins **treinte millions (30 000 000) francs CFA**.

7. Les offres contenant séparément une composante technique et une composante financière doivent être soumises au plus tard le **30 juillet 2024 à 14 heures 00 min** :
- a. Soit par dépôt physique au secrétariat de l'UCP-FM sise à **Abidjan commune de Cocody, Bonoumin non loin de CAP NORD, Résidence Sithem 2, Rue I49** Tel : 01 43 36 35 35, 06 BP 2794 Abidjan 06
 - b. Si par voie électronique, à l'adresse <https://www.ucp-fm.com/marches>

Les offres déposées en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes en séance publique le **30 juillet 2024 à 14H 30 min** au siège de l'UCP-FM tel qu'indiqué ci-dessus. Un lien pourra être partagé aux soumissionnaires qui voudraient y participer en ligne.
9. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, une société d'assurance, un organisme financier ou un tiers agréé par les Autorités compétentes ivoiriennes. Le montant dudit cautionnement doit être au moins d'un million (1 000 000) francs CFA
10. Toute acte frauduleux (information, documents) relevé de la part d'un soumissionnaire entraînera le rejet immédiat de son offre et la suspension de participer aux marchés publiés par l'UCP-FM.

**Unité de coordination des projets
Subventionnés par le Fonds mondial**

Le Coordonnateur